



20 - SÉCURITÉ

En suivant les recommandations d'emploi de ce guide, vous maintiendrez l'eau de votre piscine dans de bonnes conditions d'utilisation. L'eau de piscine non traitée abrite des bactéries nocives et peut transmettre des maladies.

20.1 Consignes de sécurité

Le respect des conditions de manipulation et de stockage des produits est également primordial ; une mauvaise utilisation peut être dangereuse.

Mareva privilégie l'emploi de produits agréés en usage para-alimentaire, protecteurs de l'environnement ou simples d'utilisation.

Toutefois, il s'agit de produits concentrés qui doivent être manipulés avec précaution. **Nous vous demandons de lire attentivement les consignes de sécurité indiquées sur chaque étiquette.** En cas d'accident, vous pouvez obtenir des conseils utiles et des renseignements auprès du : **Centre Antipoison de Marseille - Tél. 04 91 75 25 25** ou du **Centre Antipoison de Nancy : 03 83 32 36 36.**

En plus des phrases de Risques (R) et de Sécurité (S) qui vous renseignent, les précautions à prendre et la conduite à tenir sur nos produits comportent principalement 6 symboles :



Xi - Irritant

CROIX DE ST ANDRÉ (Symbole Xi)

Xi - Irritant en cas de contact, inhalation ou absorption.

Vous trouverez ce symbole "irritant" sur presque tous nos produits. En effet, il s'agit de produits très concentrés qui, à ce degré de concentration, sont irritants. Très dilués ensuite dans la piscine, ils perdent tout caractère irritant.



O - Comburant

FLAMME SUR UN ROND (Symbole O)

O - Comburant

Ce symbole ne se trouve que sur les produits "oxydants" qui apportent un comburant : ils ne sont pas inflammables mais ils augmentent l'activité d'un feu.



F - Inflammable

FLAMME (Symbole F)

F - Inflammable

Ce symbole ne se retrouve que sur les produits de nettoyage qui contiennent des solvants.



Xn - Nocif

CROIX DE ST ANDRÉ (Symbole Xn)

Xn - Nocif en cas d'ingestion

Dans notre gamme, ce symbole concerne essentiellement les produits chlorés.



C - Corrosif

CORROSIF (Symbole C)

C - Corrosif

Ce symbole ne concerne qu'un faible pourcentage de la gamme Mareva. Ces produits peuvent créer des brûlures en cas de contact avec la peau ou projection dans les yeux. Ils sont à manier avec précaution (voir indications sur les emballages).



N - Dangereux pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT (Symbole N)

N - Dangereux pour l'environnement

Ce symbole se trouve essentiellement sur les produits chlorés. C'est en fait le chlore actif que ce symbole concerne : une eau ne contenant plus de chlore actif ne présente plus de danger pour l'environnement.



ECO-EMBALLAGE

Ce symbole signifie que Mareva paye chaque année pour que les emballages qui vous sont livrés soient recyclés.

Par ailleurs, tous nos produits respectent les nouvelles normes d'emballage, de sécurité et de recyclage : inviolabilité, emballage à constituant unique.

ELIMINATION DES EMBALLAGES VIDES : Consultez les informations sur chaque bidon/seau avant de le jeter.

20.2 Evacuation de l'eau de piscine

Tout rejet d'eau de piscine dans les rivières et cours d'eau doit être soumis à l'accord des autorités responsables et ne peut s'effectuer sans leur consentement.

Renseignez-vous également, pour ce rejet dans le circuit assainissement, des règles en vigueur dans votre commune.

20.3 Bassins d'ornement



Il est déconseillé d'utiliser les produits Mareva dans les bassins d'ornement car, pour des concentrations normales, ils peuvent être toxiques pour les poissons. Nos produits sont faits pour traiter des piscines, pas les autres étendues d'eau.

20.4 Irrigation et arrosage des jardins

L'eau de la piscine traitée avec REVACIL a été utilisée dans diverses régions d'Espagne, de France, de Suisse et d'Afrique du Sud pour arroser les pelouses et les jardins. Au bout de deux ou trois ans, aucun effet nocif sur les plantes ou les sols n'a été constaté.

Attention toutefois en cas d'utilisation d'autres produits et notamment Revablue ou Revaguard+. Avec les traitements Rev-Aqua, Top-3 Reva-Klor, Stop-Algues, il est déconseillé d'utiliser l'eau de la piscine pour l'arrosage ou l'irrigation.

20.5 Produits incompatibles

NE JAMAIS MÉLANGER DE PRODUITS CHIMIQUES ENTRE EUX



20.5.1. Incompatibilité générale

- Les chlores (organiques et inorganiques) sont incompatibles avec les produits acides : à leur contact, dégagement d'un gaz toxique.
- Les chlores inorganiques (Reva-Klorit, Reva-Chlor liquide) sont incompatibles avec les produits acides (Choc 50, 60 et 90) : en contact direct, risque de dégagement de gaz toxiques et/ou réaction explosive.
- Produits anioniques : tous nos traitements comportent un ou plusieurs produits cationiques ; il est fortement déconseillé d'utiliser dans votre piscine des détergents et nettoyeurs ménagers courants car ils sont quasiment tous anioniques.
- Métaux et produits comportant des métaux : la présence de métaux (Mercure, Cuivre, ...) est dangereuse ou peu recommandée pour le baigneur et elle dégrade la piscine (taches). Nous vous conseillons d'éviter d'utiliser de tels produits.
- Le Sulfate de Cuivre ne doit pas être utilisé en piscine car il est néfaste pour la santé des baigneurs lors de son ingestion. Par ailleurs, en combinaison avec d'autres traitements, le Sulfate de Cuivre est très souvent à l'origine de taches sur les liners. Si votre eau contient naturellement des sels métalliques (Fer, Cuivre, Manganèse) en petite quantité (moins de 1 à 2 mg/l), utilisez Stop-Métal pour neutraliser leur effet.
- Certains anti-calcaire, à base de polyacrylate, ne doivent pas être utilisés (mais Mareva n'en propose pas dans sa gamme anti-calcaire).

20.5.2. Incompatibilité propre au traitement REVACIL

En dehors des incompatibilités générales signalées ci-dessus, un traitement REVACIL ne doit pas être utilisé avec tous les halogènes : Chlore, Brome, Iode.

Ne jamais utiliser le traitement REVACIL avec ces produits et avec les traitements Rev-Aqua et Top-3 Reva-Klor.

Dans les piscines utilisant REVACIL, il faut prohiber les installations en cuivre, surtout si l'eau est douce ou agressive, car l'eau attaquera par exemple l'échangeur en cuivre et se chargera d'ions cuivre, ce qui donnera des flocculats roses dans la piscine (attention aux échangeurs, panneaux solaires, réchauffeurs, tuyauteries en cuivre). Toutefois, si l'eau est dure ou déposante, le dépôt de calcium protégera le cuivre et il ne se passera rien.

Avec le traitement REVACIL, nous vous déconseillons d'utiliser des anti-algues à base d'ammonium quaternaire qui sont compatibles mais qui font mousser la piscine ; ils donnent un goût à l'eau dont il est difficile de se débarrasser.

20.5.3. Evitez les mélanges avec les produits d'autres marques

La composition des produits n'étant pas encore indiquée sur les étiquettes en Europe, il est souvent dangereux et coûteux de mélanger des produits d'origines différentes ; il est donc préférable de traiter votre piscine avec des produits fabriqués par **Mareva** qui portent ce logo.



Les fiches techniques ainsi que les fiches de sécurité sont disponibles sur notre site : mareva.fr



20.5 Sécurité des piscines privées

La loi du 3 janvier 2003 impose que les piscines privées soient équipées d'un dispositif de sécurité.

Pour être en conformité avec cette loi, vous avez le choix entre 4 types d'équipements :

- barrière de protection,
- système d'alarme,
- couverture
- abri de piscine.

Les phases de réflexion, de parution et d'homologation ayant été particulièrement longues, des équipements ont été proposés avant la parution des normes d'homologation. Nous vous invitons donc à bien vérifier lors de votre achat que le matériel que vous avez retenu est :

- NF P 90-306 pour les barrières
- NF P 90-307 pour les systèmes d'alarmes
- NF P 90-308 pour les couvertures
- NF P 90-309 pour les abris.



Couverture de sécurité SUPER SECURIT

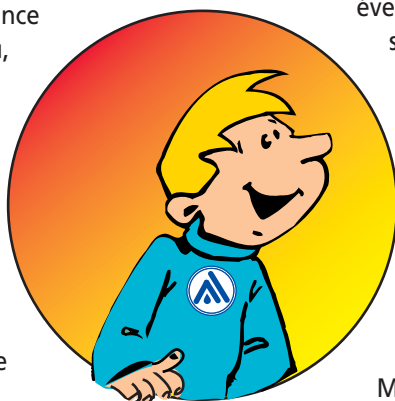
AVERTISSEMENT

Les produits mentionnés dans ce guide sont des produits fabriqués par **Mareva**.

Les renseignements contenus dans cette publication et fournis aux utilisateurs

sont fondés sur notre expérience générale et, lorsqu'il y a lieu, sur les résultats d'essais normalisés. Ils ne peuvent être interprétés comme des garanties.

L'emploi des produits décrits peut cependant être affecté par de nombreux facteurs intervenant en dehors de notre connaissance ou de notre action.



Il appartient donc aux utilisateurs d'effectuer leurs propres essais pour s'assurer de la fiabilité et de l'efficacité des produits en cas d'intervention de ces facteurs car les éventuelles conséquences dommageables ne sauraient en aucun cas relever de notre responsabilité. Nous rejetons également toute responsabilité pour une utilisation qui serait contraire à nos préconisations. Notre responsabilité, en dehors des vices cachés et du devoir de conseil, se limite au prix d'achat des produits incriminés. La vente des produits précités est soumise aux conditions générales de vente Mareva.